



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPLP INTERNE ET CAER

Section : LANGUES VIVANTES-LETTRES

Option : ESPAGNOL

Session 2016

Rapport de jury présenté par :
Michel MARTINEZ ,
Président du jury

Michèle DOERFLINGER
Vice-Présidente du jury

AVEC LA COLLABORATION DE

Mesdames Aurore CORTES-CHEYRON et Viviane BERNARD (Epreuve d'admissibilité – RAEP)

Madame Marion BIASUTTI, messieurs Eusebio FERNANDEZ et Sébastien SEUBE
(Epreuve admission – Espagnol)

Madame Rosa-Marta JIMENEZ et monsieur Bruno VALLE (Epreuve admission – Lettres)

SOMMAIRE

Rappel des modalités	page 4
Statistiques concernant le concours	page 6
1. L'épreuve d'admissibilité (RAEP)	page 7
1.1 Présentation générale du dossier : recommandations et conseils	
1.2 Parcours personnel et présentation de la séquence	
1.2.1 Présentation du parcours personnel : constat et conseils	
1.2.2 Présentation de la séquence	
1.3 Valence « lettres » et valence « espagnol »	
1.3.1 Valence « lettres »	
1.3.2 Valence « espagnol »	
2. Les épreuves orales d'admission	page 14
2.1 L'épreuve orale d'espagnol	
2.1.1 Le déroulement de l'épreuve	
2.2 L'épreuve orale de lettres	
2.2.1 Le déroulement de l'épreuve	
2.2.2 La question de grammaire	
2.2.3 L'exploitation pédagogique	
2.2.4 Constat et conseils aux futurs candidats	
Exemples de dossiers présentés à l'épreuve orale d'espagnol	page 21

RAPPEL DES MODALITÉS

Depuis la session 2012, l'épreuve écrite d'admissibilité de certains concours internes a été remplacée par un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi par le candidat. Ce dossier est soumis à une double correction et est noté de 0 à 20.

Ces modalités concernent les concours internes du Capes (sauf pour les sections documentation et éducation musicale et chant choral), du Capet, du CAPLP, de CPE. Les concours d'accès à l'échelle de rémunération correspondant sont également concernés.

Arrêté du 19 avril 2013 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (JORF n°0099 du 27 avril)

A. EPREUVE D'ADMISSIBILITE

Epreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (coefficient 3) portant au choix du candidat au moment de l'inscription soit sur la langue vivante, soit sur le français.

B. EPREUVES D'ADMISSION

1) Langue vivante (coefficient 3) :

L'épreuve comporte :

— L'exploitation pédagogique de textes, de documents en langue étrangère proposés aux candidats ; épreuve qui se déroule en français.

— L'explication en langue étrangère d'un texte en langue étrangère pouvant comporter une traduction partielle et/ou la présentation en langue française d'un ou plusieurs faits de langue, suivie d'un entretien en espagnol avec le jury.

Durée de la préparation : deux heures

Durée de l'épreuve : une heure ; coefficient 3.

Chaque partie de l'épreuve compte pour moitié dans l'attribution des points.

Lors de la première partie de l'épreuve (30 minutes maximum), le candidat expose dans l'ordre de son choix, l'exploitation pédagogique en français, l'explication de texte littéraire en espagnol la traduction et/ou la présentation d'un ou plusieurs faits de langue.

La deuxième partie de l'épreuve (30 minutes maximum) est consacrée à l'entretien pendant lequel le jury revient sur les propos du candidat pour préciser ou approfondir certains points évoqués.

Cet entretien se déroule en français pour l'exploitation pédagogique du dossier et en espagnol pour l'explication du texte littéraire.

2) Français (coefficient 3) :

L'épreuve comporte :

— L'explication et l'exploitation pédagogique d'un texte d'un auteur de langue française.

L'épreuve inclut un temps d'interrogation relatif à la maîtrise de la langue française, comportant une question d'identification d'une forme ou d'une fonction grammaticale.

Durée de la préparation : deux heures

Durée de l'épreuve : une heure ; coefficient 3.

Lors de l'entretien de l'épreuve d'admission correspondant à la valence choisie par le candidat pour le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle de l'épreuve d'admissibilité, dix minutes maximum pourront être réservées à un échange sur le dossier qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Lorsque la valence choisie porte sur la langue vivante, cet entretien se déroule dans cette langue.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES CONCERNANT LA SESSION 2016

ADMISSIBILITÉ

PLP INTERNE

Nombre de candidats inscrits : **220**
Nombre de candidats non éliminés : **119** (soit 54% des inscrits)
Nombre d'admissibles : **48** (soit 40% des non éliminés)
Barre d'admissibilité : **28,5 (soit un total de 9,5/20)**
Moyenne des candidats non éliminés : **8,2/20**
Moyenne des candidats admissibles : **12,15/ 20**

CONCOURS D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION (CAER-PLP)

Nombre de candidats inscrits : **88**
Nombre de candidats non éliminés : **70** (soit 80% des inscrits)
Nombre d'admissibles : **30** (soit 43% des non éliminés)
Barre d'admissibilité : **30 (soit un total de 10/20)**
Moyenne des candidats non éliminés : **8,75/20**
Moyenne des candidats admissibles : **12,63/ 20**

ADMISSION

PLP INTERNE

Nombre de candidats admissibles : **48**
Nombre de candidats non éliminés : **41** (soit 85% des admissibles)
Nombre de candidats admis sur liste principale : **16**
Nombre de candidats admis sur liste complémentaire : **0**
Nombre de postes : **16**
Barre d'admission : **9,67/20**
Moyenne des candidats admis : **11,09/20** (épreuves d'admission)
Moyenne des candidats admis : **11,69/20** (admissibilité + admission)

CONCOURS D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION (CAER-PLP)

Nombre de candidats admissibles : **30**
Nombre de candidats non éliminés : **27** (soit 90% des admissibles)
Nombre de candidats admis : **10**
Nombre de contrats : **10**
Barre d'admission : **11,17/20**
Moyenne des candidats admis : **13,48/20** (épreuves d'admission)
Moyenne des candidats admis : **13,42/20** (admissibilité + admission)

1. L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ (RAEP)

L'arrêté du 27 avril 2011 fixant les modalités d'organisation des concours internes paru au Journal Officiel de la République française du 3 mai 2011 a modifié, à compter de la session 2012, les dispositions relatives à l'épreuve d'admissibilité. Cette dernière comporte dorénavant la prise en compte et l'évaluation de l'expérience professionnelle des candidats au travers d'un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) remis au jury.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, écrit en français comporte deux parties :

Première partie (2 pages dactylographiées maximum) :

Le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, université) ou en formation continue des adultes.

Seconde partie (6 pages dactylographiées maximum) :

Le candidat choisit une situation d'apprentissage qu'il a mise en œuvre pendant son cursus professionnel et qui lui paraît significative au regard des objectifs de l'enseignement de l'espagnol ou du français, pour le niveau dans lequel il intervient (ou est intervenu) et le public d'élèves qui lui a été confié.

Le candidat pourra présenter et analyser dans son dossier plusieurs des éléments suivants :

- une séquence de trois ou quatre séances conçue en vue de l'acquisition de savoirs linguistiques et culturels et de compétences de communication ;
- la conception d'évaluations écrites et/ou orales ;
- le travail personnel demandé aux élèves dans et en dehors des séances d'enseignement ;
- l'intégration et l'incidence des technologies de l'information et de la communication dans la conception et la mise en œuvre d'un projet pédagogique ;
- le travail d'équipe en interdisciplinarité, accompagnement personnalisé, propositions de remédiation.

Dans le respect de la bivalence du concours, le candidat présente un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle qui porte sur la discipline de son choix : espagnol ou français.

1.1 Présentation générale du dossier : recommandations et conseils

Ces recommandations visent à aider le candidat dans la présentation et la construction du dossier. Le jury souhaite rappeler quelques principes de base et de bon sens, indispensables pour faciliter la lecture et la compréhension du propos. Les candidats sont donc invités à lire attentivement les constats, mises en garde, conseils, relatifs à chacune des composantes de l'épreuve, afin d'élaborer un dossier conforme aux attentes du jury, tant sur le plan de la forme que du contenu.

Le jury rappelle que l'ensemble des pages des éléments constitutifs du dossier doit être agrafé à l'exclusion de tout autre système de reliure (spirales, baguettes, feuilles volantes). Les pages du dossier devront être numérotées et imprimées au recto. Les candidats veilleront à la qualité de l'impression et éviteront ainsi de présenter des dossiers au texte penché, des dernières lignes non imprimées, des sauts de page décalés, etc. Il est important de noter que les paragraphes, la ponctuation, les sauts de lignes, les titres servent la lisibilité et la compréhension du dossier. Il est conseillé fortement de procéder à plusieurs lectures, à des moments différents, afin d'éviter toute erreur de syntaxe, grammaire, orthographe, conjugaison, oubli de mots, répétitions, etc.

L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

Les candidats qui n'ont pas exercé leurs fonctions devant élèves peuvent éprouver une certaine difficulté à constituer leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Ces candidats ne doivent pas pour autant se sentir exclus des concours internes dès lors qu'ils remplissent les conditions d'inscription. Les candidats qui peuvent avoir exercé dans un autre niveau d'enseignement que le second degré (premier degré, enseignement supérieur, formation...), dans un autre département ministériel, ou qui souhaitent se reconvertir dans une autre discipline, pourront faire état d'expériences pédagogiques observées ou montrer en quoi leur parcours leur a permis de construire une identité professionnelle qui leur permette d'exercer le métier de professeur dans la discipline choisie.

Les jurys ont en conséquence toute latitude, pour apprécier les expériences (formation initiale et/ou continue, quel que soit le ministère), même si elles sortent du domaine strict de l'enseignement et de la vie scolaire, dès lors qu'elles auront permis de construire et de montrer au moyen du dossier RAEP l'existence de compétences similaires à celles requises pour exercer le métier d'enseignant. Par exemple, un AED peut faire état de son expérience en Accompagnement Personnalisé, en gestion de groupe, son implication dans le CVL et les animations qu'il aura conduites, et si possible, l'observation de certains cours.

En revanche, le jury a sanctionné un candidat qui présente des séquences de collège ou de lycée général et/ou technologique alors qu'il a des sections de lycée professionnel, ou un autre qui n'établit pas la faisabilité de sa séquence de collège en lien avec le lycée professionnel (il convient de justifier de façon pertinente le niveau de classe proposé pour le lycée professionnel et de faire référence aux programmes du lycée professionnel).

Les dossiers doivent en effet répondre aux exigences du concours présenté, ici le CAPLP interne/CAER espagnol-lettres.

Dans l'ensemble, quelle que soit l'expérience précédente du candidat, même si elle n'est pas propre au lycée professionnel, il convient d'en montrer son adaptabilité au public concerné. Le jury rappelle au candidat qu'il se présente à un concours CAPLP interne/CAER en espagnol-lettres, ce qui présuppose que ce dernier bénéficie d'une expérience pédagogique (dans quelque domaine que ce soit, vie scolaire, supérieur, collège, formation...), et d'une maîtrise des deux disciplines enseignées : espagnol et lettres. C'est ce lien entre pédagogie et discipline que le jury appréciera.

Les épreuves des concours internes ont été fixées afin de permettre d'apprécier des compétences pédagogiques et/ou éducatives transférables. Cependant, quelle que soit la situation vécue par le candidat et développée dans son dossier, les jurys apprécieront qu'il se soit approché au plus près des exigences fixées dans l'annexe de l'arrêté du 27 avril 2011 et des attentes explicitées dans les notes de commentaires.

La pertinence du choix de la séquence, au regard des enjeux de la discipline et la capacité d'analyse de son activité sont particulièrement appréciées. La séquence ne doit pas se réduire à une énumération de séances et d'activités. En revanche, le candidat devra montrer la cohérence des activités proposées en lien avec le projet final et les outils mis en place pour y arriver. Par exemple, dans le cas d'un récit d'un souvenir, en projet final, les temps du passé seront à étudier de même, les stratégies d'entraînement à la tâche finale seront travaillées tout au long de la séquence.

Il est recommandé aux candidats de joindre en annexe des documents ou travaux réalisés par les élèves, des grilles d'évaluation, de remédiation, afin de permettre au jury d'apprécier la démarche pédagogique proposée. Les multiplications des photocopies de manuels ne révèlent pas un travail personnel dans la construction de la séquence.

D'une manière générale, une bonne maîtrise de la langue : qualité de l'expression, maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe, mais aussi une présentation rigoureuse et claire du dossier sont attendus des candidats.

Le jury souhaite rappeler aux candidats quelques principes de base et de bon sens qui visent à faciliter la lecture et la compréhension du dossier.

Sur le plan formel, il est important de :

- numéroter les pages correctement (hors annexes, 1 à 8 maximum) ;
- justifier le texte ;
- respecter les codes typographiques (police, taille, espaces, etc.) ;
- différencier par un code typographique le français de l'espagnol ;
- ne pas abuser des couleurs (les réserver aux titres) ;
- utiliser les paragraphes (éviter les blocs monolithiques qui sont illisibles) ;
- ne pas abuser des tableaux dans la présentation de la séquence pédagogique ;
- agrafier les pages du dossier (« L'ensemble des pages des éléments constitutifs du dossier devra obligatoirement être agrafé à l'exclusion de tout autre système de reliure ») ;
- ne pas joindre de clé USB ni CD (« les candidats peuvent joindre, sur support papier, un à deux exemples de documents ou travaux ») ;
- ne pas annoncer une annexe qui n'existe pas ;
- envoyer les dossiers en double exemplaire ;
- ne pas utiliser le recto verso pour des facilités de lecture ;
- joindre des photocopies de qualité et donc lisibles ;

Sur les contenus, le jury rappelle :

L'importance et la nécessité pour les candidats, futurs enseignants, de se montrer exigeants envers eux-mêmes sur la qualité de la rédaction de leurs dossiers.

Sur le plan de la maîtrise de la langue française, le jury rappelle que les exigences sont les mêmes, sur le plan syntaxique et/ou orthographique, pour tous les candidats, francophones ou hispanophones, par exemple, parler de « tripulation » pour nommer un équipage ne convient pas. Les candidats doivent avoir un bon niveau de langue et éviter : le registre trop familier tel que « *bouquin, photocop...* », les généralités « *Comme on le dit si bien...* » ou bien abuser des « *etc, etc* », voire utiliser un style trop pompeux « *les enquêteurs du savoir, les inter actants, la langue qui m'a transportée, m'investir à vie, ma passion pour l'enseignement...* ».

On ne saurait tolérer chez de futurs enseignants bivalents des erreurs telles que : « *les mettreS en confiance...* », « *Ce groupe DONT j'encadre est...* », « *ForT est de constater* » », ou encore des confusions entre *est / et, mon / m'ont, n'ont / non, c'est / ses / ces, à / a* ; la confusion entre le futur et le conditionnel, la méconnaissance des règles d'accord du participe-passé, le non-respect de la ponctuation ou des majuscules. De même, le jury conseille aux candidats d'éviter les phrases trop longues. L'utilisation de termes ou de concepts non maîtrisés peut porter préjudice aux candidats. Il est en effet préférable d'utiliser une langue simple quand c'est possible, sans pour autant laisser transparaître une langue pauvre.

Le jury a valorisé les candidats qui ont su faire une transition logique entre la première partie (le parcours) et la deuxième partie (la séquence pédagogique). De même, une connaissance des 14 + 5 compétences des enseignants est appréciée quand elle est utilisée à bon escient, sans être une liste de ce qu'il faut faire et être.

En conclusion, le jury recommande aux candidats de relire et de faire relire leur dossier afin d'éviter de laisser les erreurs citées précédemment. Le RAEP doit être le résultat d'un travail réfléchi mené en amont et ne pas être fait dans la précipitation.

1.2 Parcours personnel et présentation de la séquence

1.2.1 Présentation du parcours personnel : constat et conseils

Il est demandé de faire preuve d'un esprit de synthèse et de ne pas se perdre dans des détails inutiles. Les citations littéraires ne sont appréciées que si elles illustrent de façon pertinente les propos du candidat et qu'elles ne sont pas là pour compenser un dossier parfois vide de sens (références excessives à Bourdieu, par exemple).

Le jury ne s'attend pas à lire le profil d'un enseignant parfait, mais celui d'une personne désireuse de se former et de progresser, capable d'analyser ses pratiques pour mieux les adapter à son public.

Une approche chronologique est appréciée si elle justifie une progression dans les compétences acquises. En revanche, une énumération à la manière d'un CV n'est pas recommandée.

Le jury a pu apprécier à cette session une présentation personnelle et authentique où le candidat fait preuve de bon sens, tout en restant modeste.

Il est important de bien poser les idées du dossier avant de passer à la rédaction : une pensée structurée et un esprit de synthèse sont des qualités nécessaires au métier d'enseignant.

Les 14+5 compétences à acquérir pour tout enseignant peuvent être une base de réflexion mais ne doivent en aucun cas être un canevas qui rendrait l'exposé trop impersonnel.

Le candidat peut tout à fait envisager une approche thématique et non linéaire de son parcours : par exemple, mettre en évidence comment les compétences antérieures enrichissent le parcours actuel, montrer comment un séjour dans un pays hispanophone ou une expérience professionnelle, qui ne soit pas directement liée à l'éducation, peuvent aussi être un atout : travail en milieu associatif, travail en relation avec un public hispanophone, par exemple.

Toute expérience peut être mise en valeur : participation à la vie de l'établissement (conseil d'administration, conseil pédagogique, coordonnateur, professeur principal), autres professions exercées. L'objectif est de mettre en avant les compétences (relationnelles, sens de l'initiative, sens du travail en équipe) qui vont servir le métier d'enseignant.

Le candidat évitera toutefois, de dénigrer les élèves de lycée professionnel « *ces élèves là...* »

Il n'est pas utile de donner la traduction de certaines phrases ou mots écrits en espagnol, le jury connaît les deux langues.

Cette première partie peut être rédigée au passé puisque le parcours est antérieur.

Introduire une transition entre les deux parties est appréciée, plutôt qu'une fin abrupte. Un parcours bien présenté et bien mis en valeur démontre une réelle capacité à organiser sa pensée, avoir une réelle réflexion, un recul nécessaire et la capacité de faire des choix pertinents.

1.2.2 Présentation de la séquence

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle peut porter, au choix du candidat, sur la valence « espagnol » ou « français ».

Nous rappelons que le concours recrute des professeurs bivalents et le jury a valorisé les candidats qui ont su saisir l'opportunité d'établir des liens entre l'enseignement des deux matières lors de l'élaboration de la séquence pédagogique.

Comme l'année précédente, la valence très majoritairement choisie a été l'espagnol. Cette année 15 candidats sur 175 ont présenté la valence en français (14 candidats sur 171 l'an dernier).

Dans la seconde partie du dossier, de six pages maximum hors annexes, le candidat présente et analyse une séquence pédagogique significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe. Les annexes, limitées à dix pages, ont vocation à illustrer la séquence de façon pertinente. Le jury rappelle que les documents fournis doivent être de bonne lisibilité. Les travaux d'élèves préalablement anonymés et corrigés sont particulièrement appréciés. Par exemple, les photocopies non didactisées sont à éviter, comme les photocopies de textes officiels et/ou les documents ne présentant aucun lien avec la séquence présentée.

La présentation du dossier doit être soignée, aérée et être le reflet d'une pensée structurée.

La construction et l'analyse de la séquence pédagogique doivent prendre appui sur une bonne maîtrise des documents officiels (programmes, CECRL, les 14 + 5 compétences du métier d'enseignant, etc.).

1.3 Valence « lettres » et valence « espagnol »

1.3.1 Valence « lettres »

Il est attendu d'un candidat qui se présente à un concours bivalent Lettres/Langue, une solide culture littéraire.

Le candidat doit absolument faire preuve de clarté et d'esprit de synthèse dans la présentation de la séquence pédagogique.

Enfin, les fautes d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation sont irrecevables dans un RAEP, de même que les fautes de frappe.

Avant de commencer toute présentation, il convient d'indiquer à quelle classe et à combien d'élèves est destinée cette séquence ou séance.

Une simple description des supports utilisés et des activités proposées en classe ne peut suffire, il est souhaitable de « voir les élèves travailler ». La démarche actionnelle est à privilégier. Ainsi, un candidat propose un travail sur le schéma narratif mais ne décrit pas les activités mises en place. Un autre propose de nombreux travaux d'écriture, puis demande de relever les métaphores sans donner un sens à cette activité.

Les objectifs visés par le professeur doivent être clairement explicités et présentés aux élèves afin de donner du sens à ce qu'ils font. Ainsi un candidat, qui annonce vouloir préparer ses élèves de 3^{ème} à la dictée du DNB, propose dans une séquence sur le théâtre, un exercice de transcription du style direct au style indirect. Aucune étude de la spécificité de l'écriture théâtrale n'a été menée mais surtout, quelle est la finalité de cette activité ?

Les activités menées en classe doivent s'inscrire dans un projet final clairement expliqué en amont afin d'en permettre la réalisation par les élèves. Cela aide à instaurer un cadre de travail clair pour les élèves.

Pour le collège, les candidats doivent faire référence aux compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Il est attendu des candidats une bonne connaissance des programmes de français, de même que l'emploi d'une terminologie adaptée. Par exemple pour le lycée professionnel : objets d'étude, séquence majeure/mineure, questions et problématiques, faits de langue.

Certains candidats proposent des séquences trop longues qui risquent de lasser les élèves (une séquence de 8 séances, sans proposition de remédiation). Il est rappelé qu'il est possible de réaliser des séquences majeures puis des mineures, de plus courte durée.

Le jury regrette que peu de candidats présentent des copies d'élèves anonymées ou des exemples d'exercices réalisés en classe. De même les grilles d'évaluation, de remédiation ou des consignes de repérage pour la compréhension de l'écrit sont des indicateurs du travail mené par l'enseignant.

En effet, trop de dossiers présentent un constat d'erreurs sur des travaux d'élèves sans pour autant présenter une remédiation réfléchie et constructive.

Le jury a valorisé :

- une prise de recul de la part des candidats sur leur pratique ;
- l'élaboration de lien entre collège et LP en s'appuyant sur les programmes ;
- des activités clairement décrites et qui font sens par rapport à l'objectif de la séquence annoncé aux élèves ;
- l'utilisation des TICE à des fins pédagogiques ;
- la présentation de séquences innovantes où sont étudiées des œuvres intégrales, par exemple, la lecture d'une littérature contemporaine originale ;

- une présentation de séquence cohérente ayant pour objectif la rencontre avec des auteurs, des journalistes (démarche judicieuse pour une séquence de 2nde Bac Pro ayant pour objet d'étude la construction de l'information, par exemple).
- la présentation d'une séquence s'inscrivant dans des projets interdisciplinaires ou en lien avec les spécialités professionnelles (création d'une BD avec l'enseignant d'Arts Appliqués, la documentaliste, etc.).

1.3.2 Valence « espagnol »

Pour les séquences portant sur cette valence, le jury a encore trop souvent déploré une absence de projet final ou un projet inadapté. Il manque trop souvent le fil conducteur qui amène les élèves progressivement vers cette tâche finale. Celle-ci doit être annoncée clairement en amont et être l'aboutissement du travail réalisé en classe et/ou à la maison.

La démarche actionnelle est à privilégier ; elle permet de donner du sens et un but aux activités proposées. Un entraînement aux activités langagières utilisées lors du projet final doit être mis en place au cours de la séquence afin de préparer au mieux les élèves.

La présentation de la séquence doit refléter les activités des élèves et la position du futur enseignant au sein de sa classe. Ainsi, plusieurs unités ont laissé apparaître des difficultés dans la gestion du temps : mauvais « dosage » des séances trop nombreuses (10) ou au contraire insuffisantes (2), mais aussi des séquences entrecoupées par les PFMP. D'autres séquences ont révélé une méconnaissance de l'enseignement professionnel en espagnol-lettres. En effet, certains candidats proposent un travail en collège, en lycée général ou technologique, évoquent le CAPES ou proposent des séquences en PSE. Il est important de montrer en quoi le travail proposé est transférable en lycée professionnel avec quel niveau de classe (de la 3^e PrépaPro à la classe de Terminale Baccalauréat professionnel en passant par les CAP, notamment en lettres). Cela révèle du candidat soit une difficulté à s'adapter à un autre environnement, soit un dossier « reproduit » sans tenir compte du concours présenté. Dans tous les cas, cela est préjudiciable.

Comme pour la valence « lettres », le jury a déploré des activités présentées sous forme de listing ou de catalogue (par exemple, éviter de dire à chaque début de séance que les élèves et le professeur se saluent en espagnol), des photocopies de manuel, des documents non authentiques créés par le professeur ou des documents trop nombreux et non adaptés au profil des classes.

La différence entre séance et séquence doit être maîtrisée, surtout pour des candidats à un concours interne, ainsi que le sens et les objectifs du CECRL et des activités langagières.

Les candidats veilleront également à varier leur enseignement en évitant une trop forte spécialisation : exemple de progression annoncée, 1. accueil téléphonique, 2. vente de produits, 3. gestion du courrier... De même, les candidats doivent pouvoir faire le distinguo entre compréhension orale (comprendre ce que l'on entend suppose que l'on connaît déjà certains éléments) et discrimination auditive (entendre des sons sans nécessairement y mettre du sens) lors des activités proposées en classe.

En revanche, le jury a apprécié :

- l'adéquation entre le contenu d'une séquence et la filière, comme par exemple un travail sur la perte de mémoire avec des élèves de la filière « Sanitaire et Social ».
- une bonne alternance des activités langagières et leur ancrage au CECRL.
- des supports et des séquences créés par le candidat et/ou des approches transdisciplinaires (LV2/Arts appliqués/Enseignement professionnel/CDI...). Une approche trop descendante est également à éviter, à savoir, le professeur questionne et les élèves répondent, sans réelle mise en activité de ces derniers.

- l'utilisation des TICE dans un réel but pédagogique (utilisation de baladodiffusion, Audacity...).

Dans ce cas, la technologie est au service de l'apprentissage et offre aux élèves la possibilité de progresser et d'être plus autonomes.

- les annexes proposées qui permettent d'illustrer et enrichir l'argumentation ou la démonstration d'une stratégie, d'une remédiation, d'une évolution des élèves.

L'analyse réflexive est restée trop souvent superficielle. Il convient de voir pourquoi la séance n'a pas fonctionné, de proposer d'autres pistes, de montrer la progression de la classe, sans tomber pour autant dans l'autocritique excessive. Au niveau de la terminologie, il est important de ne pas confondre les objectifs à atteindre avec les descripteurs, les activités langagières et les stratégies mises en place pour y parvenir.

Le jury a constaté que des dossiers déjà présentés les années antérieures ont été proposés cette année encore sans modification. Le jury aurait apprécié une réactualisation. Par exemple, dans la première partie, une année supplémentaire s'étant écoulée, il aurait été intéressant de mettre à jour l'évolution des compétences nouvellement acquises. De même, dans la seconde partie, une approche d'une même séquence, avec les modifications apportées, aurait montré une évolution et une prise de recul. Par exemple, un candidat propose des idées de remédiation dans un premier dossier : en présentant à nouveau le même dossier, il aurait été pertinent de proposer les remédiations annoncées précédemment et de montrer en quoi elles ont aidé les élèves à progresser.

Enfin, le jury attend du candidat un bon niveau de langue et ne peut accepter des erreurs telles que : « *cuando estaré...trabajaré* » ou « *tercero individuo* ».

En conclusion, le jury attend de cette production de séquence non pas un cours parfait mais une véritable capacité à analyser ses pratiques afin de mieux faire progresser les élèves, à innover, évoluer, à travailler en équipe...

Il est important de se demander non pas ce que le professeur va faire pendant la séance, mais au contraire, quelles activités vont réaliser les élèves, en quoi les activités proposées permettent de construire de façon progressive le projet final. Cette seconde partie doit permettre au jury de suivre le fil conducteur qui motive les choix pédagogiques, d'en saisir la progression et les bénéfices pour les apprenants en termes linguistiques, culturels, pragmatiques et cognitifs.

2. LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

La définition des épreuves orales d'admission a été rappelée au début de ce rapport.

Une réunion d'information des candidats est organisée la veille des épreuves orales. Elle est destinée à détailler le contenu, le déroulement des épreuves orales ainsi que les attentes du jury.

2.1 L'épreuve orale d'espagnol

2.1.1 Le déroulement de l'épreuve

Durée de la préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure (30 mn d'exposé, 30 mn d'entretien maximum).

Le candidat dispose d'un temps de préparation de deux heures pour cette épreuve.

Dans le temps imparti, le candidat doit exploiter un dossier composé de deux sous-parties: un texte littéraire assorti d'une traduction et/ou la présentation d'un ou plusieurs faits de langue, et un ensemble de documents permettant la mise en œuvre d'une séquence pédagogique destinée à une classe de lycée professionnel (classes de CAP, Bac Pro ou 3^{ème} prépa pro). Le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité de bien gérer ce temps de préparation. Il s'agit en effet de préparer à la fois une explication de texte et d'élaborer un projet pédagogique à partir d'un corpus de documents. Le candidat devra donc opérer des choix. Le jury précise qu'il n'attend pas une exploitation détaillée de chaque document. Un entraînement régulier, en temps limité tout au long de l'année est fortement recommandé.

Le jury précise bien également que l'explication de texte et l'exploitation pédagogique sont deux exercices distincts et qu'il n'y a pas nécessairement de lien entre le texte proposé et l'ensemble des documents du dossier.

Première partie : trente minutes

Pendant trente minutes maximum, sans être interrompu, le candidat propose, dans l'ordre qu'il le souhaite, une explication de texte, lit et traduit le passage indiqué, présente le ou les faits de langue et une séquence d'enseignement.

Deuxième partie : trente minutes maximum

Trente minutes sont consacrées à un entretien pendant lequel le jury revient sur la présentation du candidat. Pendant cet entretien, le jury ne cherche pas à mettre le candidat en difficulté ni à le « piéger ». Il l'invite au contraire à corriger un propos, à préciser sa pensée, à compléter une information, à justifier une démarche, par le biais de questions précises. Il s'agit donc ici d'être très attentif aux questions pour mieux réagir. Le jury a apprécié les candidats qui ont su faire preuve d'ouverture et ont accepté de se remettre en question.

L'exploitation pédagogique de documents :

Cette partie de l'épreuve se déroule en langue française. Cependant, les activités, consignes et exercices donnés aux élèves doivent être annoncés en espagnol. Les consignes, pour être bien comprises, doivent être claires et précises. Il va sans dire que la langue espagnole des candidats se doit de revêtir un caractère modélisant tant sur le plan de la prononciation que de la syntaxe et du lexique. Il en va de même pour la langue française.

Il est attendu de la part des candidats un socle de connaissances culturelles concernant le monde hispanique afin de pouvoir traiter au mieux les dossiers proposés. On peut s'étonner en effet que,

certaines candidats, méconnaissent la réalité sociale et politique de l'Espagne en rapport avec la crise économique, le contexte historico-politique d'un pays d'Amérique latine comme l'Argentine ou encore ne connaissent pas le genre du *corrido*.

Le jury souhaite également rappeler aux candidats qu'ils doivent bien gérer le temps qu'il leur est imparti, tant pendant la préparation que pendant leur présentation. Il est en effet fâcheux de voir certains candidats consacrer les trois quarts du temps à une des deux parties (explication de texte ou exploitation pédagogique). Le jury ne saurait que trop insister sur la nécessité d'un entraînement régulier à cette épreuve. De plus, une organisation rigoureuse dans la prise de notes permet un exposé plus structuré.

Il est attendu des candidats une bonne connaissance des textes officiels (programmes, Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, nature et modalités des épreuves auxquelles ils doivent préparer leurs élèves de CAP, Bac Professionnel mais aussi 3^{ème} prépa pro) ainsi que la maîtrise de certains concepts didactiques de base (différence entre séance et séquence, activités langagières de réception et de production, compétences, stratégies, entraînement, évaluation, projet, par exemple). Il ne s'agit pas de plaquer ces termes, mais bien de les utiliser à bon escient, dans le souci de présenter un exposé clair et précis. Le jury tient à souligner que lors de cette session il a noté une meilleure appropriation de ces concepts par les candidats.

Pour cette session, dans le sujet remis aux candidats il était écrit : « Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement (...). Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue (...). ». Ce dossier peut être constitué de documents iconographiques (dessin, photo, tableau de maître, affiche publicitaire, photogramme, etc.), de documents littéraires de toute nature (extrait de roman, texte informatif, script, paroles de chanson, etc.). Ces indications données dans le corpus servent à guider l'analyse et l'interprétation des documents. Pour des raisons techniques, il n'est pas possible de proposer des enregistrements, mais ces scripts sont bien à traiter comme des documents audio.

Le jury insiste sur la nécessité de bien lire toutes les informations concernant les documents (auteur, date, paratexte, etc.).

Le projet pédagogique doit être la colonne vertébrale d'une séquence d'enseignement en langues vivantes. Il est donc très important que lors de la présentation, le jury voie clairement les liens et articulations que le candidat aura établis entre les différents documents proposés. Il en va de même pour les outils et stratégies dont il aura doté les élèves afin de leur permettre de mener à bien le projet. Trop souvent, le jury a constaté une simple juxtaposition d'activités sans véritable articulation entre elles. De la même façon, le candidat doit annoncer clairement les objectifs (culturels, linguistiques, pragmatiques) de la séquence et s'y tenir.

Le jury souhaite également insister sur la nécessité de bien analyser les documents avant d'en proposer une exploitation pédagogique, au risque de faire des contresens. C'est pour cela qu'il conseille aux candidats de présenter, de façon synthétique, l'intérêt et la signification de chaque document. Ils doivent mettre en relief ses particularités et garder en perspective l'enjeu de chacun d'entre eux dans l'ensemble du dossier. Une simple lecture du titre et / ou du type de document est donc inutile. Cela suppose également de prendre en compte, dès cette phase, le projet pédagogique.

Le jury attire également l'attention des candidats sur la faisabilité et la cohérence des projets qu'ils confieraient aux élèves. Si les jeux de rôles et les « lluvias de ideas » ne sont pas à exclure, ils ne peuvent pas être systématiques et surtout doivent faire sens chez les élèves. De la même façon, les projets doivent permettre d'évaluer l'acquisition de compétences au travers d'activités langagières (de production, à l'oral ou à l'écrit). On ne peut donc se contenter de demander aux élèves en projet final de faire un simple « collage », qui ne débouche sur aucune production langagière. Par exemple, écrire un poème en tâche finale en ne proposant que des activités orales en tâches intermédiaires ou présenter des activités sans aucun lien avec le projet final est à éviter.

Les projets cohérents et réalistes quant à la démarche pédagogique envisagée ont été valorisés ainsi que tout travail pertinent en interdisciplinarité (liens avec les programmes de français, d'arts appliqués, l'histoire des arts par exemple) ou tout recours justifié aux outils numériques. Le jury a particulièrement apprécié les propositions de séquences qui mettaient les élèves au cœur du projet. Il a également trouvé qu'il était judicieux, comme certains candidats l'ont fait, de proposer un titre, voire une problématique à la séquence et de la situer dans une progression annuelle.

Les principaux éléments permettant l'élaboration d'une séquence d'enseignement sont (la liste n'est pas exhaustive) :

- la classe destinataire,
- le niveau de compétence du CECRL,
- le nombre de séances,
- le domaine du programme de langues vivantes de la voie professionnelle auquel sera rattaché ce dossier,
- le choix et la mise en œuvre des activités langagières,
- les objectifs culturels, linguistiques, pragmatiques,
- le type et la nature des activités proposées aux élèves,
- les stratégies développées chez les élèves,
- les modalités d'évaluation,
- les critères d'évaluation

Tous les choix retenus par les candidats doivent être justifiés.

L'ordre d'étude des supports incombe au candidat. Encore une fois, c'est le projet qui détermine cet ordre. Le jury rappelle aux candidats qu'ils doivent, dans leur exploitation pédagogique, prendre en compte la spécificité des documents. Par exemple, on n'étudie pas une chanson de la même façon qu'un poème. La musique, le rythme peuvent apporter du sens. Il semble donc judicieux de la faire écouter dès le début, même si on choisit de la travailler en compréhension de l'écrit.

D'autre part, les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, écarter un document – ce choix devra être justifié – ou proposer d'ajouter un document. Toutefois c'est le bon sens qui doit les guider dans leur démarche.

Le jury a constaté que l'exploitation du dossier par certains candidats révèle une approche encore trop frontale dans la mise en œuvre des activités pédagogiques. En effet, les élèves ne sont pas toujours rendus acteurs et sont trop souvent maintenus dans le questionnement professeur-élèves, le professeur restant la seule référence dans la classe.

Les faits de langue restent parfois détachés des supports et ne sont plus de « la grammaire en situation » mais une accumulation de points grammaticaux sans liens apparents. Certains candidats se focalisent de façon excessive sur la grammaire qui est bien un outil au service de la réalisation des tâches langagières et non un objet d'étude. Par exemple on peut s'interroger sur la pertinence de relever ou étudier des temps du passé pour réaliser une affiche.

Le jury espère que ces quelques conseils et commentaires permettront aux futurs candidats de se préparer à l'épreuve orale d'admission, notamment à la partie portant sur l'exploitation pédagogique.

2.2 L'épreuve orale de lettres

2.2.1 Le déroulement de l'épreuve

Durée de la préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure (30 mn d'exposé, 30 mn d'entretien maximum).

L'exposé du candidat comporte trois parties présentées selon l'ordre de son choix :

- l'explication du texte proposé après sa lecture intégrale
- son exploitation pédagogique : le candidat construit à partir de ce texte un projet pédagogique adapté aux programmes d'une classe de lycée professionnel de son choix. Il décrit les activités de lecture, d'écriture, d'oral et/ou de langue qu'il souhaite mener à bien en définissant clairement les objectifs à atteindre.
- le traitement de la question relative à la maîtrise de la langue française (question de grammaire).

L'explication de texte :

L'explication de texte débute par une lecture expressive de l'intégralité du texte proposé. Elle peut se situer avant ou après l'introduction de l'exposé. Elle est, pour le jury, un premier élément indicateur d'une bonne compréhension du texte de la part du candidat. C'est pourquoi il convient d'y porter la plus grande attention. En effet, cet exercice permet de montrer les mouvements du texte, d'en suggérer les tonalités, d'exprimer et de faire ressentir des émotions.

Une lecture qui respecte la ponctuation, les liaisons et la tonalité traduit une compréhension fine du texte au niveau lexical et syntaxique. Il est également attendu du candidat qu'il connaisse les règles élémentaires de versification. Par exemple, dans le poème *Baraques de la foire* de Victor Hugo, l'omission de la diérèse dans le mot "Li-on" au premier vers, n'était pas acceptable car le vers dans ce cas ne correspondait plus aux critères de l'alexandrin.

Il est vivement conseillé de lire plusieurs fois le texte et tous les éléments indiqués dans le paratexte au moment de la préparation afin d'en saisir le sens précis et limiter ainsi les contre-sens liés à une lecture rapide et superficielle. Au théâtre, par exemple, une scène de l'acte I n'aura pas la même valeur qu'une scène de l'acte V. Ainsi, pour le texte de *Dom Juan*, il était attendu que les candidats évoquent la place de la scène à expliquer ; il s'agissait en l'occurrence de la scène 3 de l'acte I. En outre il était judicieux de signaler que l'acte I dans cette pièce pouvait être considéré comme un acte d'exposition dans la mesure où des éléments importants relatifs à l'action et aux caractères des personnages étaient délivrés tout au long de l'acte premier.

Pour expliquer le texte, les candidats ont le choix entre deux types de démarche : un commentaire composé ou une explication linéaire. Dans ce cas, il est rappelé que le jury ne peut se contenter d'une lecture paraphrastique du texte. Il est important de souligner que, quelle que soit la méthode choisie, le candidat doit mettre en évidence les intentions de l'auteur en s'appuyant sur un relevé d'indices pertinents qui sont à citer au fil de l'exposé.

Nous rappelons qu'il est indispensable d'associer le fond et la forme, les faits de langue étant au service du sens. Il est entendu que les candidats doivent avoir une bonne maîtrise des outils linguistiques et des procédés littéraires (la forme poétique, par exemple) pour étayer leur explication.

On attend des candidats, pour cette épreuve comme dans leur futur métier, des connaissances disciplinaires spécifiques étendues et la capacité d'y faire référence avec pertinence.

Il est indispensable de parcourir au moins des anthologies de la littérature française afin de connaître les grands mouvements littéraires et leurs principaux auteurs, de connaître et de savoir employer à bon escient un vocabulaire littéraire de base, de maîtriser les notions essentielles de l'explication littéraire telles que les registres de langue et les procédés littéraires fondamentaux (par exemple ceux qui relèvent de l'argumentation).

Une bonne explication de texte est celle qui montre l'intérêt et les enjeux du passage et qui est organisée avec précision.

Certains candidats ont témoigné d'une clarté de pensée certaine en organisant leur exposé autour d'axes fédérateurs et en suivant ce plan tout au long de leur prestation.

De même un travail qui cite des expressions en faisant référence aux lignes ou aux vers du texte, retient toute l'attention du jury.

Il a été apprécié aussi que le candidat fasse référence à des connaissances littéraires plus larges mais aussi culturelles qui montrent son esprit d'ouverture, sa curiosité et sa sensibilité littéraire. De bonnes connaissances disciplinaires et une solide culture générale sont de bon augure pour donner du sens à un texte en l'inscrivant dans un contexte littéraire, social et culturel.

Il est en revanche regrettable de voir des candidats méconnaître le théâtre de Molière et la société du XVII^{ème} siècle par exemple à l'occasion de la lecture du texte extrait de *Dom Juan* ou des œuvres patrimoniales comme *Les Misérables* ou des auteurs incontournables comme Diderot ou encore des personnages qui ont marqué notre Histoire tels que Bougainville.

Enfin le jury attire l'attention des candidats sur la gestion de leurs documents et sur une bonne gestion du temps imparti à cette épreuve. En effet, il est regrettable de voir des candidats se perdre dans leurs notes ou s'exprimer 25 minutes sur l'explication de texte et traiter rapidement ou ne pas traiter les deux autres parties imposées.

De plus, il est primordial de s'adresser au jury en le regardant et éviter ainsi de se perdre dans sa préparation. Le brouillon ne devrait comporter que les grandes lignes ou les points essentiels à ne pas oublier. C'est avant tout un fil conducteur mais il ne doit pas être un écrit qui serait à oraliser et qui, de ce fait, risque d'être exposé sur un ton monocorde entrecoupé de nombreux silences.

Liste des œuvres retenues pour la session 2016

- Héroïsme de l'obéissance passive, Livre Deuxième, la Chute III- *Les Misérables*, Première partie Fantine, 1862, Victor Hugo
- *Dom Juan*, Acte I Scène 3, Molière
- *Supplément au Voyage de Bougainville*, 1772, Diderot
- Baraques de la foire- XIX, *Les Contemplations*, Livre troisième, 1856, Victor Hugo

2.2.2 La question de grammaire

Les futurs professeurs doivent avoir de solides connaissances de la syntaxe et de la grammaire françaises (nature et fonction des mots).

A cette fin, la consultation d'un livre de grammaire de niveau 3^{ème} est indispensable, celle d'une grammaire de référence est vivement conseillée (Par exemple : *Grammaire méthodique du français* de Martin Riegel, J.C. Pellat, René Rioul).

Le fait de langue choisi par le jury (identification et fonction de certains adjectifs, temps et modes, travail sur la ponctuation...) peut être traité pendant ou après l'explication de texte. Les candidats ne peuvent se contenter d'un simple relevé mais doivent interpréter ces éléments linguistiques (effet produit) pour éclairer le sens du texte.

Certains candidats ont su intégrer avec pertinence ce point grammatical à leur explication de texte. Le jury attire l'attention des candidats sur l'importance de l'entraînement à cet exercice. Toute improvisation ou explication imprécise dessert la qualité de la présentation.

Exemples de questions de grammaire à l'épreuve orale de Lettres :

- Vous ferez toutes les remarques sur les temps et les modes des verbes ...
- Vous ferez toutes les remarques sur la ponctuation du début du passage...
- Vous ferez toutes les remarques sur les adjectifs...
- Vous étudierez les pronoms personnels...

2.2.3 L'exploitation pédagogique

Il s'agit de construire à partir du document proposé les grandes lignes d'un projet pédagogique adapté aux programmes d'une classe de lycée professionnel de son choix (3^{ème} Prépa Pro, CAP ou Baccalauréat Professionnel).

Il faudra décrire les activités de lecture, d'écriture ou d'oral envisagées, ce qui nécessite une bonne connaissance des programmes.

Dans l'élaboration de leur séquence, les candidats doivent pouvoir proposer d'autres documents en lien avec la thématique du support proposé, tout en variant, éventuellement, le type de documents (iconographique, audio, vidéo,...).

La transversalité entre les différentes disciplines enseignées ouvre des perspectives intéressantes (association de tableaux de maîtres, références interculturelles, lien avec l'enseignement moral et civique, l'histoire des arts, l'histoire, la géographie, l'espagnol, etc.).

Le candidat doit veiller à la faisabilité de la production finale qu'il propose aux élèves. De même, l'activité doit être en adéquation avec le texte étudié.

Il ne faut pas vouloir à tout prix inscrire l'œuvre dans un objet d'étude sans proposer une problématique et une démarche cohérentes. Dans la séquence, les fils conducteurs sont primordiaux et les activités doivent être liées entre elles. Les candidats doivent définir des objectifs clairs et proposer une mise en œuvre réfléchie pour les atteindre.

Le candidat ne doit pas chercher à plaquer des connaissances qui n'auraient pas d'intérêt ou de lien avec l'exploitation pédagogique : bien cibler ses références démontre une maîtrise des savoirs.

Le niveau de langue :

Dans l'ensemble, les candidats ont une expression et un niveau de langue corrects malgré des erreurs de syntaxe ("pourquoi la pièce leur fait rire", "il vient de se marier d'ici peu", "un effet dont le valet ne s'attend pas", "cet extrait il fait...", par exemple).

Cependant, la langue reste un obstacle à l'explication. En effet une maîtrise défaillante de la langue française est rédhibitoire et ne permet pas souvent d'assurer une bonne lecture puis une expression claire de sa pensée.

Le jury recommande une attention particulière à la qualité de la langue. Il est impératif de ne pas utiliser d'hispanismes ni d'employer de termes familiers ("ah, mince alors!", "pourri").

Une langue française claire, bien prononcée et grammaticalement correcte, est un des critères pris en compte dans l'évaluation de l'exposé.

L'entretien :

La réactivité, la bienveillance des candidats à l'égard de leurs élèves potentiels et leur posture professionnelle de futur enseignant sont appréciées ainsi que leur capacité d'écoute et de prise de recul qui font évoluer leur réflexion en interaction.

Dans cette situation de communication, le jury, en posant des questions, essaie, avec bienveillance, d'amener le candidat à approfondir sa réflexion, à élargir son explication ou à corriger une maladresse ou une erreur d'interprétation. Le candidat doit être conscient que l'échange n'a pas pour objectif de le « piéger » mais d'approfondir les notions et les approches faites lors de son exposé. Durant l'entretien, il serait bon d'essayer d'élargir son projet en se saisissant des pistes proposées.

Il est vivement conseillé aux candidats de ne pas formuler de remarques inopportunes qui ne pourraient que les desservir.

Si le jury est conscient du caractère angoissant de l'exercice, il apprécie quand un candidat ne se focalise pas sur la lecture de ses notes, pose sa voix et adopte un débit de parole adapté à la situation.

2.2.4 Constat et conseils aux futurs candidats

Le CAPLP et le CAER sont des concours bivalents : il convient d'accorder la même attention, le même niveau de préparation et la même rigueur aux deux disciplines.

Il est rappelé aux candidats qu'il s'agit d'un oral et non pas d'une lecture de notes.

Le contenu de la préparation peut être brillant mais malheureusement desservi par une lecture trop rapide ou confuse des notes (d'où l'importance de ne pas rédiger, de bien numéroter ses brouillons et de travailler "directement" sur le document).

Lors de la préparation, les candidats doivent prêter une attention particulière à la gestion du temps qui leur est imparti. Certains n'ont pas eu le temps de conclure leur travail ou ont malheureusement négligé l'une ou l'autre des parties de l'épreuve.

Pour cette session encore, des dictionnaires de noms communs et de noms propres ont été mis à disposition et certains candidats se sont empressés de recopier des passages entiers sur Molière et son œuvre. En aucun cas cette démarche ne démontre une capacité à penser sa pédagogie. Le jury est conscient que le futur enseignant est capable de faire tout un travail de recherche pour apporter la culture nécessaire à ses élèves. Pour cette épreuve, il s'agit bien de démontrer un savoir-faire à travers la séquence pédagogique proposée.

Il est absolument nécessaire de connaître les spécificités de chaque type de texte (argumentatif, descriptif, explicatif, etc.), des différents discours et genres littéraires (théâtre, poésie, poésie en prose, roman, etc...). Pour cela, lire et approfondir ses connaissances littéraires, avec entre autre une anthologie littéraire, sont vivement recommandés.

Un candidat ne peut prétendre expliquer un extrait de théâtre en éludant les didascalies qui par ailleurs ne doivent pas être dites à haute voix lors de la lecture. De même, le vocabulaire utilisé par le candidat doit être adapté à la nature du texte.

Le jury n'en voudra pas aux candidats de ne pas connaître des termes tels que « stichomythie » (répliques brèves qui se succèdent) mais il est attendu du candidat qu'il sache relever le procédé d'écriture. En revanche, il est nécessaire que les candidats connaissent les figures de style telles que la métaphore, l'oxymore, le chiasme, l'hyperbole, etc. Ces figures doivent impérativement servir l'interprétation.

Ainsi, un candidat a fait un relevé d'indices – champs lexicaux, verbes de perception – sans l'utiliser pour éclairer le sens du poème.

Un niveau de langue adapté au concours est attendu. Les familiarités et autres onomatopées ne sont pas acceptables.

Pour les candidats qui n'auraient jamais enseigné le français, le jury recommande de consulter, sur les sites académiques, des séquences de français et d'assister à des cours de français.

Lors de cette épreuve, il est inutile de se présenter ou de parler de son parcours. Les membres du jury ont à leur disposition les dossiers RAEP des candidats, sur lesquels ils peuvent revenir au moment de l'entretien.

D'ailleurs, le jury s'étonne, pour certains candidats, de l'incohérence entre la qualité du travail présenté à l'écrit dans le dossier RAEP et le faible niveau de connaissances ou de maîtrise de la langue lors des épreuves orales.

Enfin, la maîtrise des programmes du lycée professionnel est indispensable pour de futurs professeurs. Nous ne pouvons que conseiller aux candidats de consulter les textes officiels et de se les approprier.

EXEMPLES DE DOSSIERS PRÉSENTÉS À L'ÉPREUVE ORALE D'ESPAGNOL

Session 2016

CAPLP

Concours interne et CAER

Section langues vivantes-lettres

Espagnol-lettres

Epreuve orale d'admission

Espagnol

Sujet n° 1

Durée de la préparation : 2h

Durée de l'épreuve : 1h

Première partie : exploitation pédagogique de documents

Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement destinée à une classe de lycée professionnel de votre choix. Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue, en référence au niveau de la classe que vous aurez choisie et en lien avec les programmes.

Document A : Texte de Julio Cortázar, *Bestiario*

Document B : Photos de A. Kudacki, *Crisis nacional de vivienda. Desahucios*

Document C : Article de presse, *Llega mi desahucio (El Mundo)*

Deuxième partie : Explication d'un texte en espagnol et traduction

Extrait de Jesús Carrasco, *Intemperie*

Document A

Nos gustaba la casa porque aparte de espaciosa y antigua (hoy que las casas antiguas sucumben a la más ventajosa liquidación de sus materiales) guardaba los recuerdos de nuestros bisabuelos, el abuelo paterno, nuestros padres y toda la infancia [...]

Cómo no acordarme de la distribución de la casa. El comedor, una sala con gobelinos, la biblioteca y tres dormitorios grandes quedaban en la parte más retirada, la que mira hacia Rodríguez Peña. Solamente un pasillo con su maciza puerta de roble aislaba esa parte del ala delantera donde había un baño, la cocina, nuestros dormitorios y el living central, al cual comunicaban los dormitorios y el pasillo. Se entraba a la casa por un zaguán con mayólica, y la puerta cancel daba al living. De manera que uno entraba por el zaguán, abría la cancel y pasaba al living; tenía a los lados las puertas de nuestros dormitorios, y al frente el pasillo que conducía a la parte más retirada; avanzando por el pasillo se franqueaba la puerta de roble y más allá empezaba el otro lado de la casa, o bien se podía girar a la izquierda justamente antes de la puerta y seguir por un pasillo más estrecho que llevaba a la cocina y el baño. Cuando la puerta estaba abierta advertía uno que la casa era muy grande; si no, daba la impresión de un departamento de los que se edifican ahora, apenas para moverse; Irene y yo vivíamos siempre en esta parte de la casa, casi nunca íbamos más allá de la puerta de roble (...).

Julio Cortázar, *Casa tomada*, *Bestiario*, Ediciones Alfaguara, 1948

Document B

“Crisis nacional de vivienda. Desahucios”

Fotos de Andres Kudacki/AP/SIPA, premio ANI-PixPalace 2015 y finalista premio internacional fotografía humanitaria Luis Valtueña 2015.

Andrés Kudacki, argentino afincado en España, propone una serie de fotos titulada “Crisis nacional de vivienda. Desahucios”. En palabras de su autor, esta serie, compuesta por diez fotos, *“explora la relación entre las personas y sus hogares y cómo se enfrentan a los desahucios en España”*





Document C

Llega mi desahucio



Un hombre camina junto a un cartel que recrea el juego del ahorcado. | Reuters

A las 19.40 de este pasado martes sonó el timbre de la puerta. Abrió Lucas (10) y Pepa (4) salió corriendo a ver quién llegaba. Como al día siguiente tocaba huelga y no iban a ir al colegio, tenían ánimo de viernes.

-Mamá, es un señor.

Por las mañanas, cuando trabajo sola en casa, no suelo abrir la puerta. Las puertas de la mañana siempre abren malas noticias. Pero las ocho menos veinte de la tarde suelen traer amigos o un vecino al que se le ha caído un calcetín.

En cuanto enfrento al tipo del rellano sé lo que ha llegado.

-Le traigo una comunicación del juzgado.

Bajo el brazo derecho lleva un paquetón de folios, calculo que unos 300. Con la izquierda me tiende un papel.

-¿Es la orden de desahucio? –pregunto.

Llevo ya algún tiempo esperándola, desde que el BBVA me comunicó que si quería saber algo de mi hipoteca me pusiera en contacto con los servicios jurídicos. (...)

-Bueno, más o menos –el tipo titubea–. Tiene usted que presentarse en el juzgado y firmarme esto.

-¿Y si no lo firmo?

-Le va a dar igual.

A lo lejos se oyen los primeros petardos, calentando una huelga general que alguna lumbrera, ya me da igual de qué partido, ha calificado de "huelga política", como si hubiera alguna huelga que no lo fuera. Qué sabrán.

-Niños, id tirando hacia el salón.

Firmo. Total. Firmo y agarro el paquetón de folios. Juzgado de Primera Instancia 4 Barcelona. Gran Vía de les Corts Catalanes, 111. Procedimiento Ejecución Hipotecaria xxx/2012 Sección 2C. Parte demandante BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA, S.A. Procurador IRENE SOLA SOLE. Parte demandada Cristina Fallarás Sánchez. Me detengo a pensar que el nombre del demandante y de la procuradora están escritos en mayúsculas y el mío, en minúsculas. Qué curioso las cosas que nos llaman la atención cuando la realidad se empina y hace frío.

Las horas pasaban lentas y, aunque tenía hambre, no tocó la comida porque sabía que comer le daría sed. Una y otra vez le vino a la cabeza el tonel de la casa. En él guardaban el agua de lluvia que recogía el tejado en los días en que caía algo del cielo. A pesar de que eso no ocurría desde hacía meses, el tonel siempre estaba lleno. Su madre se encargaba de acudir al caño de la plaza con un cántaro de una arroba para que el nivel del agua no bajara de la marca que había en el interior de la cuba. Era una orden del padre. Iba hasta la plaza y desde allí caminaba a lo largo de la fila de cántaros que las mujeres habían ido dejando a la espera de turno. Cuando llegaba al final, colocaba su cántaro y volvía a la casa para continuar sus trabajos. Cada cierto tiempo volvía a donde había puesto el cántaro y lo acercaba al caño a medida que los que estaban delante iban siendo llenados y retirados. Y aunque casi todos los cántaros eran hijos de las manos del mismo alfarero, todo el mundo sabía de quién era cada recipiente. Las mujeres que se cruzaban por las callejuelas murmuraban entre sí para saber por dónde iba la fila o si había crecido el caudal del caño en las últimas horas. Durante el verano, el chorro de la fuente, ya de por sí raquítico, adelgazaba un poco más hasta convertirse en un hilo lastimoso y desesperante. Aun así, la madre acudía al caño cada vez que el nivel del tonel bajaba más de la cuenta. Recordó la tarde en que el padre irrumpió en donde estaban y se llevó a la madre, apretándole el codo. La puso frente al tonel y, zarandeándola, sacó su navaja. La madre abrió la boca y luego la escondió entre los pliegues de su pañuelo negro. El padre clavó la punta de acero en el interior de la cuba, rasgó hasta que la hendidura fue lo suficientemente profunda y se marchó. Entonces la madre, sola, se apoyó en la barriga del tonel y se dejó caer. Una mancha de virutas y serrín quedó flotando en la lámina de agua negra.

Jesús Carrasco, *Intemperie*, 2013.

1. Vous procéderez en espagnol à l'explication du texte proposé.
2. Vous traduirez depuis la ligne 16 (« *Recordó la tarde...* ») jusqu'à la fin du texte.

Quelques pistes pour l'exploitation pédagogique de documents:

PRESENTATION DU DOSSIER (intérêt et signification des documents) :

Doc.A : Texte littéraire. Extrait de *Casa tomada* de Cortázar. Montre l'attachement du narrateur à la maison de son enfance. Maison comme incarnation de l'identité familiale. Mémoire intacte, souvenirs très précis.

Doc.B : Photos d'Andres Kudacki extraites de la série *Crisis nacional de la vivienda. Deshucios*.

Photos qui montrent « *la relación entre las personas y sus hogares y cómo se enfrentan a los desahucios en España* »

Doc.C : Article de presse de Cristina Falláras, *El Mundo* + photo de l'agence Reuters qui illustre l'article. Journaliste-témoin qui raconte le jour où elle reçoit son avis d'expulsion.

DOMAINE(S) DU PROGRAMME : S'informer et comprendre

CLASSE DESTINATAIRE : Terminale Bac Pro

PROJET DE FIN DE SEQUENCE / ACTIVITÉ LANGAGIÈRE DOMINANTE : EOC

Estamos en 2030, en un programa de la radio dedicado a la crisis económica de los años 2008-2016, la niña de la foto cuenta lo que le pasó a ella y a su familia.

Critères retenus : longueur de la production et respect de la consigne, correction de la langue, réinvestissement lexical et grammatical, aisance

DEROULE DE LA SEQUENCE (objectifs, progression, AL, stratégies, évaluation/s) :

Organisation de la séquence : 3 séances pour l'étude des documents. Tâche finale à l'issue des trois séances.

Séance 1 : Texte de Cortázar. CE/EOC/EOI

Compétences grammaticales : imparfait, adjectifs possessifs, indicateurs spatiaux

Compétences lexicales : lexique de la famille, de la maison, des sentiments, des souvenirs

Objectifs : Dégager le point de vue du narrateur, décrire un lieu cher

Mise en œuvre :

1) Distribution texte, lecture en autonomie

2) CE : Travail de repérages (marqueurs de la présence du narrateur avec pronom personnel et adjectifs possessifs, nom des pièces/distribution/matériaux, imparfait)

3) EOC : *A partir de lo que has identificado, di lo que representa esta casa para el narrador.*

Amorce de phrase donnée : *Se ve... porque de niño...* (Réemploi imparfait)

Pour vérifier compréhension possibilité de faire dessiner plan maison.

4) Tâche intermédiaire : EE : *Describe la casa de tu infancia o un lugar querido de tu infancia.*

5) DM : Apprendre le lexique

Séance 2 : Photo de l'agence Reuters + Article de presse de Cristina Falláras *Llega mi desahucio*. EOI/CE

Compétences grammaticales : discours direct, l'expression de l'indignation, l'exclamation, réactivation subjonctif présent

Compétences lexicales : lexique nécessaire à la description d'une photo, lexique juridique

Mise en œuvre :

1) Réactivation des connaissances : *juego del ahorcado* pour vérifier acquisition lexicale étudiée dans séance 1.

2) EOI : Projection photo comme document d'anticipation pour préparer lecture de l'article : en premier mot incomplet, puis dessin du pendu pour montrer que le jeu est terminé. Définition du mot « *desahucio* » par prof + apport culturel

3) CE/EOC/EOI : Photo entière + article de presse

Lecture en autonomie. Réactions libres.

Pour les guider, travail par repérages : tableau à différentes entrées (*lugares/palabras para caracterizar el ambiente/personas presentes/ ¿ Qué pasa ?*)

4) Tâche intermédiaire : EOC : Expression de l'opinion

Amorces avec exclamation (élèves peuvent s'appuyer sur dernière phrase de l'article) et lexique de l'indignation (*Me choca que / Me indigna que + subj. / ¡ Qué pena / que... !...*)

Séance 3 : Fotos d'Andres Kudacki

Compétences grammaticales : imparfait, exclamation, expression de l'indignation, des sentiments, de l'opinion

Compétences lexicales : lexique des sentiments, champ lexical de la maison, réactivation lexique analyse de l'image

1) Réactivation des connaissances

2) Modalités de travail : Classe divisée en quatre groupes. 1 groupe = 1 photo.

3) Distribution photo + Consigne de la tâche intermédiaire

Vais a tener que presentar vuestra foto al resto de la clase. Tenéis que explicar la relación entre el tema de la secuencia y vuestra foto, estudiar el punto de vista del fotógrafo y el efecto en el espectador, dar vuestro sentimiento al verla y darle un título.

4) EOC : Un rapporteur par groupe. Photos distribuées à chaque groupe. Prise de notes pendant intervention du rapporteur

5) EOI : Réactions libres. Lien entre photo et article

Séance 4 : Tâche finale : EOC : Baladodiffusion ou audacity. Enregistrement

Session 2016

CAPLP

Concours interne et CAER

Section langues vivantes-lettres

Espagnol-lettres

Epreuve orale d'admission

Espagnol

Sujet n° 3

Durée de la préparation : 2h

Durée de l'épreuve : 1h

Première partie : exploitation pédagogique de documents

Vous proposerez en français, à partir du dossier fourni par le jury, une séquence d'enseignement destinée à une classe de lycée professionnel de votre choix. Vous indiquerez les objectifs, la progression, les activités langagières et les stratégies pédagogiques retenues pour entraîner vos élèves à la pratique de la langue, en référence au niveau de la classe que vous aurez choisie et en lien avec les programmes.

Document A : Script d'un extrait vidéo

Document B : article de presse extrait du journal digital *Noticias de Navarra*

Document C : Une affiche de *Reporteros sin fronteras*

Document D : Photo de unes de journaux

Deuxième partie : Explication d'un texte en espagnol et traduction

Extrait de Osvaldo Soriano, *Rebeldes, soñadores y fugitivos*

Document A

Extraits vidéo “Los alumnos de la primera promoción de periodistas graduados en Castilla-La Mancha, nos cuentan por qué decidieron estudiar periodismo”

¿Por qué querías estudiar periodismo?

 <p>Raquel Martín</p>	No sé, porque es vocacional. Es la necesidad de querer contar una historia y pensar que te gusta escribir, te gusta leer, y que quieres contarlo
 <p>Alejandra García</p>	Bueno es que yo, mi padre me ha puesto la radio desde pequeña, me he dormido con la radio desde pequeña, y cuando llega la época que la gente te pregunta qué es lo que quieres estudiar, siempre dije que periodismo.
 <p>Ana Lucía</p>	En el instituto nos decían: “tenéis que elegir un trabajo que vayáis a hacer toda vuestra vida y que no os vaya a cansar”. Entonces, empecé a pensar, “¿a qué podría dedicar el resto de mis días que no me cansara nunca?”. Y dije “la radio”.
 <p>Manu Moreno</p>	Escuchaba todos los programas de fútbol y tal y dije, “yo quiero dedicarme a esto”.
 <p>Aarón Añover</p>	Más que los videojuegos, lo que me gustaba era hablar sobre los videojuegos. Entonces, yo básicamente me dedicaba a mirar lo que pedían, cuál era la cualificación que pedían para acceder a ese mundo y básicamente lo que decían era estudiar periodismo...
 <p>Cristina Puerta</p>	Porque me gusta mucho leer, me gusta mucho hablar sobre libros y quería dedicarme, pues, al periodismo cultural, hablar de libros.

	<p>Rosa Torres</p>	<p>Porque me gustaban mucho sobre todo las entrevistas y el contacto con la gente, poder platicar con la gente, y porque también es una carrera que te permite ir escalando.</p>
---	--------------------	--

Document B

Gervasio Sánchez tiene una trayectoria de más de 30 años como testigo e insobornable reportero de guerra y violaciones de derechos humanos.

- ¿Qué clase de periodista es Gervasio Sánchez?

- Un periodista comprometido. Siempre he trabajado como independiente. Yo me hice periodista para viajar, para narrar historias de vida, para denunciar injusticias, para acompañar y defender a las víctimas, para mirar lo mejor de las personas. [...] Suelo regresar, a la vuelta de un tiempo, a los escenarios de conflicto para reencontrar a personas que conocí y cuya historia escribí y, ya en un escenario de paz, reconocer las consecuencias de la guerra y lavar mi conciencia. Porque la guerra es casi imposible contarla, y los periodistas, aunque arriesgamos mucho, nos reconocemos incapaces de parar las guerras. [...]

- ¿Cómo trabaja?

- Jamás he viajado por viajar. Llevo siempre un proyecto y unos objetivos. [...] Creo que siempre hay que arriesgarse, acercarse lo máximo posible, e implicarse con las personas que sufren. Ese método de trabajo me lo ha enseñado la experiencia, no lo aprendí en la escuela de periodismo. Como escribió Maruja Torres, “más másters da la vida”.

[...]

- ¿Has pasado miedo alguna vez?

- En muchas ocasiones y por muchas razones. He vivido también situaciones extremas. Un día en Bagdad soporté una temperatura de 55 grados a la sombra; recuerdo que bebí, de un tirón, litro y medio de agua que alguien me trajo porque estuve a punto de deshidratarme. Pero lo que más miedo me produce es saber que lo peor viene siempre de los seres humanos. No hay un momento en la historia de la humanidad en que no haya habido guerras, y creo que siempre las habrá.

Javier PAGOLA, *www.noticiasdenavarra.com*, 11 de Enero de 2015

Document C



**NADIE DEBERÍA PODER IMPEDIR
EXPRESARSE A UN PERIODISTA**

Document D

Unes de journaux internationaux



www.blogs.icemd.com

« Señoras y señores, en pocos minutos más aterrizaremos en el aeropuerto internacional de Ezeiza. La temperatura en Buenos Aires es de 21 grados y la humedad del setenta por ciento. En nombre de Aerolíneas Argentinas, el comandante Corral les agradece... »
Ya está: en unos instantes más, los siete años de espera habrán pasado. La niebla de París se despeja y el otoño de Buenos Aires se abre con el mismo sol que me vio partir una tarde de 1976. Esbozo una sonrisa, sin duda: en mi cabeza resuena, burlón y previsible, el tango de La Pera y Gardel :

Volver
con la frente marchita
las nieves del tiempo
platearon mi sien

Siempre lo supe: esa melodía que dormita en el corazón de cada expatriado me vendrá a los labios, irónica, inexorable. La voz de Carlos Gardel nos recuerda que nosotros, los de antes, ya no somos los mismos. Me dan ganas de llorar, pero hago un esfuerzo para no caer en el ridículo. «No se salieron con la suya -me digo-, no lo consiguieron».

El aterrizaje me parece interminable. En todo el vuelo no he podido pegar un ojo. Esa vigilia de dieciséis horas es una prolongación del extrañamiento. «*El exilio es una especie de largo insomnio*», ha escrito Victor Hugo. Y también: «*Se puede arrancar un árbol de sus raíces, pero no se puede arrancar el día del cielo. Mañana es el amanecer*».

Me acerco a la aduana. Allí hay tres soldados de la Fuerza Aérea como en todos los aeropuertos del mundo. En mi pasaporte descalabrado, el empleado stampa un sello que dice (¿predice?): «entrada permanente». Allí están mis amigos: los abrazos son silenciosos y las miradas lo dicen todo: *nunca más esto*.

Por supuesto, el dinero se cambia en el mercado negro. Unos de mis amigos me da una montaña de billetes a cambio de cien dólares. Un dólar vale cien mil pesos nuevos o diez millones de los viejos. La inflación es alucinante: veinte por ciento mensual.

Un remise nos lleva hasta el centro. Cuarenta kilómetros de autopista construida por los militares. El peaje es tan caro que casi no se ven autos. Ese mastodonte es como el monumento bobo de la Argentina pretenciosa y vana que pretendió levantar el Proceso de Reorganización Nacional que ahora agoniza.

Oswaldo Soriano, Buenos Aires después del largo insomnio, in
Rebeldes, soñadores y fugitivos, 2008

1. Vous procéderez en espagnol à l'explication du texte proposé.

2. Vous traduirez depuis la ligne 15 (« *Me dan ganas de llorar...*») jusqu'à (« ... *Mañana es el amanecer.* ») ligne 20.

Quelques pistes pour l'exploitation pédagogique de documents :

PRESENTATION DU DOSSIER (intérêt et signification des documents)

Doc A : script d'un extrait vidéo dans lequel de jeunes diplômés d'une école de journalisme expliquent pourquoi ils ont choisi cette orientation professionnelle.

Doc B : un extrait du journal digital *Noticias de Navarra*. Il s'agit d'une interview de Gervasio Sánchez, reporter de guerre, dans laquelle il donne sa conception du journalisme et témoigne d'expériences vécues dans l'exercice de sa profession.

Doc C : une affiche « choc » de *Reporteros sin fronteras* militant pour la liberté de la presse.

Doc D : une photo de unes de journaux internationaux

DOMAINE(S) DU PROGRAMME : S'informer et comprendre (Etudier et travailler)

CLASSE DESTINATAIRE : terminale Bac Pro

PROJET DE FIN DE SEQUENCE / ACTIVITÉ LANGAGIERE DOMINANTE : Defender un proyecto de cartel (EOC)

Eres publicista. La asociación « Reporteros sin fronteras » organiza un concurso de carteles para su próxima campaña cuyo lema será « nadie debería poder impedir expresarse a un periodista ». Decides participar. Les presentas tu proyecto, justificándote (el montaje fotográfico, el efecto esperado en la gente que vea el cartel, la adecuación entre foto y eslogan).

DEROULE DE LA SEQUENCE (objectifs, progression, AL, stratégies, évaluation/s) :

Organisation de la séquence : 3 séances pour l'étude de ces documents. Evaluation sommative à l'issue des 3 séances.

Séance n°1

- AL : EOC + CE

- compétences grammaticales : *soler + inf*, l'expression des goûts, le subj. après des expressions du type '*es importante que*', l'expression de l'opinion (*creer que + indic / no creer que + subj*), l'obligation impersonnelle (*hay que + inf*)

- compétences lexicales : champ lexical de la presse (*un artículo, los titulares, la portada, un periodista etc.*) + le vocabulaire de l'article

- documents supports : photos des « unes » de journaux (document D) + interview du journaliste Gervasio Sánchez (document B)

Mise en œuvre :

1) Projection des unes de journaux qui serviront à introduire le thème de la séquence :

- champ lexical de la presse

- les différents types de journaux (*diarios, semanales, especializados, informativos, de corazón etc.*)

- habitudes des élèves => *Y tú, ¿sueles leer la prensa? ¿Qué tipo de periódicos te gusta leer? Explica.*

2) Lecture de l'article en autonomie avec aides lexicales (notes) et réaction libres des élèves, puis 2^{ème} lecture avec axes de lecture :

- *GS se define a sí mismo como 'periodista comprometido'. Apunta frases y/o expresiones que lo muestren*

Restitution de sa conception du journalisme : *según GS, es importante que...*

- repérer les phrases qui évoquent la guerre. A partir de ces repérages, donner la consigne :

Dirías que GS es más bien optimista / pesimista. Explica

=> GS cree que... pero no cree que...

TM : GS dice que « hay que implicarse con las personas que sufren ». Para ti, ¿Qué significa? Da ejemplos.

Séance n°2

- AL : EO

- compétences grammaticales : l'hypothèse (*es posible que + subj*, futur hypothétique), l'obligation impersonnelle et personnelle (*hay que + inf / hace falta que + subj*), l'expression de l'indignation (*no es normal que + subj*)

- compétences lexicales : vocabulaire pour décrire et analyser l'affiche (*un montaje fotográfico, estar preso, impedir, un grito / gritar, la libertad de expresión*), vocabulaire pour exprimer des sensations (*me entran ganas de..., me da una sensación de...*)

- document support : affiche de *Reporteros sin fronteras* (document C)

Mise en œuvre :

1) Projection de la photo (sans le bas de l'affiche) → réactions libres des élèves (doc déclencheur de parole) et effet produit : *Yo, cuando miro esta foto, ... Me entran unas ganas de... Me da una sensación de...*

Hypothèses sur la nature du document.

2) On dévoile le slogan : vérification des hypothèses et commentaires → la photo (cf le montage), le slogan (adéquation entre les 2).

3) Les intentions de l'association : *Reporteros sin fronteras es una asociación que...* et opinion des élèves : *(no) es normal que... / me parece insoportable que...*

TM: *Le explicas a un(a) amigo(a) qué es 'Reporteros sin fronteras' y por qué es importante que exista ese tipo de asociación*

Séance n°3

- AL: CO + EO

- compétences grammaticales : l'expression des goûts, l'obligation personnelle (*es necesario que + subj*)

- compétences lexicales : le vocabulaire en lien avec l'avenir professionnel (*dedicarse a, una carrera*), le journalisme et les centres d'intérêt (*una entrevista, el periodismo, contar, leer, escribir, platicar*)

- document support : extraits vidéos (témoignages d'étudiants d'une école de journalisme) (document A)

Mise en œuvre :

1) Visionnage des extraits video → 1^{ère} restitution

2) 2^{ème} visionnage → identifier les différents types de journalisme et les différents médias évoqués (journalisme culturel, sportif, la radio, la presse écrite). Choisir 2 témoignages et expliquer les motivations.

TM : *Le das consejos a un(a) amigo(a) que quiere ser periodista. → Si quieres ser periodista, es necesario que...*

Séance n°4

Evaluation (EOC) en salle informatique (enregistrement avec Audacity) ou avec malette de baladodiffusion :

Eres publicista. La asociación « Reporteros sin fronteras » organiza un concurso de carteles para su próxima campaña cuyo lema será « nadie debería poder impedir expresarse a un periodista ». Decides participar.

Les presentas tu proyecto, justificándote (el montaje fotográfico, el efecto esperado en la gente que vea el cartel, la adecuación entre foto y eslogan).

Critères d'évaluation: respect de la consigne et longueur de la production, phonologie, aisance à l'oral, correction de la langue

